

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 29 SEPTEMBRE 2014

- n° 147 de Mme Cécile Thiémard (DC/VL) et de 9 cosignataires demandant au Conseil communal de développer et d'installer sur les places publiques et dans les zones piétonnes beaucoup plus de supports en bois permettant aux tagueurs d'exercer leur art, et d'indiquer ces emplacements sur le site de la Ville

Mme Cécile Thiémard (DC/VL) présente les arguments suivants:

"A la rentrée d'automne, les tags multiples apparaissent en ville de Fribourg; ce sont des expressions graphiques sauvages qui impliquent des frais considérables en nettoyage et restauration de murs de maisons et d'immeubles. C'est aussi un travail supplémentaire pour la police de retrouver les tagueurs et de les obliger à réparer les dégâts causés. Il serait préférable de canaliser cet art et de permettre aux tagueurs de s'exprimer à des endroits bien précis. L'exemple en haut de la Route-Neuve est concluant. Régulièrement, les jeunes s'expriment et changent les sujets et les motifs de peinture."